

Plénière du Conseil Départemental : « il faut garder le cap pour les Vauclusiens, malgré la crise »



« Malgré la conjoncture, gardons le cap pour le Vaucluse, ne réduisons pas la voile. » C'est ce qui est ressorti de la séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse, qui a eu lieu le vendredi 10 novembre.

Lors de l'ouverture de la séance, ce vendredi, la Présidente de l'exécutif a pris le taureau par les cornes avec une intervention musclée. « Depuis notre dernière plénière, le 6 octobre, l'actualité a pris des



Ecrit par *Andrée Brunetti* le 14 novembre 2023

accents tragiques au Proche-Orient et un professeur de la République, Dominique Bernard, 3 ans après Samuel Paty, a été victime du terrorisme islamiste », a lancé Dominique Santoni.

« Dans ce contexte particulièrement lourd, les Vauclusiens sont inquiets, a-t-elle ajouté. D'autant que la guerre en Ukraine se poursuit, l'inflation reste haute, les taux d'intérêt grimpent en flèche, renforçant l'incertitude sur l'activité économique, la croissance et l'emploi. Donc, notre 1^{re} responsabilité comme élus locaux de proximité, c'est de soutenir les Vauclusiens et tracer des perspectives pour, malgré tout, rester confiants en l'avenir. Donc, nous ne baisserons pas la voile, nous tiendrons notre feuille de route en investissant 120M€ par an pendant tout ce mandat, jusqu'en 2028. »

“Nous tiendrons notre feuille de route en investissant 120M€ par an pendant tout ce mandat, jusqu'en 2028”

Dominique Santoni

L'immobilier

« Toutes les collectivités locales sont confrontées à des perspectives budgétaires difficiles, a précisé Dominique Santoni. En plus de la suppression de la taxe d'habitation, le produit des DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux), lié au marché immobilier a baissé de 25%, soit 33,8M€ en moins en 2023 par rapport à 2022. Dans le même temps, les départements voient exploser leurs dépenses de fonctionnement (coût de l'énergie, revalorisation des salaires, dépenses sociales). L'État semble vouloir faire porter aux collectivités locales son propre redressement financier face à une dette colossale de 3 000Mds€. Heureusement, le Vaucluse va pouvoir échapper à l'effet ciseaux, grâce à une gestion prudente, une épargne reconstituée, un désendettement et une mise en réserve des surcroits de DMTO lors des années fastes, en 2021-22, qui nous permettent de tenir nos engagements et d'investir. »

Le produit des DMTO, lié au marché immobilier a baissé de 25%, soit 33,8M€

Les personnes âgées et en situation de handicap

Autre axe majeur, le Schéma Départemental de l'Autonomie (SDA) 2023-2027 pour « contribuer à une meilleure qualité de vie des personnes âgées, personnes en situation de handicap, aidants et familles », a expliqué Dominique Santoni. Il faut savoir que 28,6% des 563 789 Vauclusiens ont plus de 60 ans (27,4% en France), que dans la nomenclature socio-professionnelles 31,8% sont à la retraite et que 27% des séniors n'utilisent jamais internet, ce qui creuse la fracture numérique et constitue un facteur important d'isolement voire d'exclusion et de non-accès aux droits, sans oublier un fort taux de pauvreté de 19,7% contre 14,6% en France.



Ecrit par Andrée Brunetti le 14 novembre 2023

Ce SDA de 121 pages affiche 4 priorités : améliorer l'attractivité des métiers du lien et l'efficience des établissements, favoriser l'accès à l'offre, l'inclusion et le soutien aux aidants, permettre le virage domiciliaire avec les acteurs du domicile et les établissements et enfin construire des réponses innovantes pour répondre aux besoins. Il faut savoir qu'il y a 80 000 aidants en Vaucluse et qu'ils sont souvent au bout du rouleau avec des salaires de 800€ par mois. Et d'après le diagnostic des besoins et de l'offre de soutien, 16 à 20 000 d'entre eux pourraient être en risque d'épuisement, c'est dire s'il est urgent d'agir.

28,6% des 563 789 Vauclusiens ont plus de 60 ans

« Ce 2^e SDA marque une nouvelle ambition : garantir un parcours de vie plus fluide en privilégiant le maintien à domicile de nos aînés. D'ailleurs, en moyenne, c'est à 87 ans que les séniors entrent dans un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui seront de moins en moins des maisons de retraite mais davantage des établissements médicalisés spécialisés. Le maintien et le soutien à domicile sont donc la priorité pour les années à venir, la pierre angulaire de ce schéma », a insisté Dominique Santi. Ce budget prévisionnel de fonctionnement s'élève à 17M€. Il a été voté à l'unanimité.

Les associations

Une aide exceptionnelle de 79 000€ a été également accordée à cinq associations : la Banque alimentaire (38 400€), les Restos du Cœur (33 100€), le Secours Catholique (2 500€), le Secours Populaire (2 500€) et la Croix Rouge (2 500€). La présidente l'a répété : « En ces temps difficiles, nous devons ensemble nous mobiliser pour aider les Vauclusiens les plus défavorisés. C'est d'abord nous tenir aux côtés des associations caritatives.

“En ces temps difficiles, nous devons ensemble nous tenir aux côtés des associations caritatives.”

Dominique Santi

À l'approche de l'hiver, elles connaissent de grandes difficultés pour boucler leur budget avec la flambée des factures d'énergie, du carburant, des loyers devenus exorbitants. Elles doivent salarier les équipes, par manque de plus en plus prégnant de bénévoles et elles accueillent de plus en plus de familles qui, confrontées à l'inflation qui frappe les produits alimentaires, se retrouvent dans une grande précarité. Message reçu 5/5 par les conseillers départementaux qui ont voté pour cette contribution à une société plus inclusive et plus solidaire.